

Sujet général : quelle est l'ambition de François Fillon pour le Service Civique des jeunes en France?

1) Question 1 :

67% des 16-25 ans se déclarent prêts à s'engager en Service Civique (soit un potentiel de 500 000 jeunes mobilisables par an..). Ces jeunes pourraient constituer un soutien précieux pour nos associations, nos communes, nos hôpitaux, nos écoles... Comptez-vous poursuivre la généralisation du Service Civique afin de le rendre accessible à tous ces jeunes ? Si oui, à quelle échéance / avec quel rythme de montée en charge* ?

Je tiens d'abord à rappeler que le service civique a été créé par mon gouvernement, à travers la loi du 10 mars 2010 qui fut votée à la quasi-unanimité. A l'époque, il s'agissait de renforcer la cohésion nationale et d'offrir à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager en faveur d'un projet collectif d'intérêt général. Je me réjouis que ce dispositif se soit rapidement développé depuis son lancement et que 90% des 16-25 ans en aient une bonne image.

J'ai bien entendu l'intention de poursuivre la généralisation du service civique car il est au coeur d'un fondement essentiel de notre pays et de notre République qui est celui de la fraternité et de la solidarité. C'est ce creuset républicain dans lequel se forge l'esprit de tout un peuple et de toute la jeunesse de France.

C'est pourquoi j'ai décidé d'encourager toutes les initiatives solidaires de la société civile, d'aider et d'accompagner toutes les associations humanitaires, professionnelles et toutes celles qui tricotent le lien social au plus près des Français qui seront donc à même de proposer une offre plus grande aux jeunes qui s'engagent dans un service civique.

Le service civique sera aussi pleinement reconnu et valorisé, parce que les jeunes qui feront le service civique en seront récompensés dans leurs études ou dans l'accès à l'emploi. Je crois beaucoup à cela, c'est un engagement que j'ai d'ailleurs pris.

2) Question 2 :

Rendre le Service Civique "universel" et vraiment accessible à tous les jeunes qui souhaitent s'y engager, demandera évidemment un investissement (triplement rentable, mais investissement tout de même) de la part de l'Etat - afin de couvrir, outre les indemnités et la couverture sociale de ces jeunes, les frais d'encadrement de ceux parmi les jeunes qui manquent d'autonomie (jeunes sans qualification en particulier) et l'animation du dispositif sur le territoire. Le programme de votre candidat a-t-il prévu / peut-il prévoir cet investissement nécessaire ?

J'ai toujours oeuvré pour une société qui s'engage réellement et qui n'attend pas tout de l'Etat qui souvent n'est pas très efficace à l'échelon de proximité. L'investissement que je compte réaliser pour soutenir le service civique via mon soutien aux associations et ONG va dans ce sens. Je veux un service civique ambitieux car je crois en l'engagement de chacun,

qui est souvent un don de soi. Vous seriez étonné du nombre de jeunes qui souhaitent aller vers les autres pour se réaliser et s'épanouir.

Je m'engage donc à poursuivre son développement pour que le service civique devienne une étape naturelle dans le parcours de tous nos jeunes, de nos villes comme de nos campagnes, de nos centres villes comme de nos quartiers populaires.

J'ajoute que dans le cadre de la politique culturelle que je mettrai en œuvre, le service civique culturel sera un élément essentiel pour valoriser l'action culturelle partout sur notre territoire, et particulièrement dans les déserts culturels et notamment les zones rurales et péri-urbaines.

3) Question 3 :

Certains s'inquiètent du risque que les jeunes en Service Civique ne remplacent des emplois salariés (associatifs ou de fonctionnaires). Pour limiter ce risque, mais aussi renforcer l'accessibilité du Service Civique aux jeunes moins autonomes et favoriser la mixité sociale, Unis-Cité recommande de généraliser le principe des « missions collectives » (minimum 2 jeunes par mission, pour être sur du "projet collectif" et non du "poste de travail") pour tout le Service Civique. Qu'en pensez-vous ?

Contrairement à d'autres candidats, je ne souhaite pas que le service civique devienne une obligation pour occuper la jeunesse. L'engagement je l'ai dit est un don de soi. Une société qui ne se montre pas suffisamment solidaire, pas suffisamment engagée vis-à-vis de la jeunesse ne saurait exiger d'eux une solidarité spécifique et un engagement particulier. Par ailleurs, une société qui ne sait pas créer d'emplois pour ces jeunes ne saurait les obliger à accomplir un service civique. Le service civique ne doit pas tenir lieu d'emplois parking.

L'idée de « missions collectives » que recommande Unis-Cité me semble intéressante et mérite d'être étudiée car elle permettra sans doute d'éviter que le service civique soit utilisé pour faire baisser les chiffres du chômage.

Je ne suis pas encore élu mais si les Français décident de faire de moi leur prochain président de la République, je serai heureux de discuter de cette recommandation.

4) Question 4 :

Le Service Civique est né d'une initiative de la société civile (l'expérience d'Unis-Cité entre 1995 et 2005) et a été fortement porté par le mouvement associatif depuis ses débuts. Etes-vous prêt à inventer, avec le Service Civique, une nouvelle manière, pour l'Etat, de gérer un dispositif public, en vous appuyant de manière forte et structurelle sur les associations ayant l'expérience de terrain nécessaire pour accompagner le déploiement du service civique ?

La jeunesse est attentive à nos débats, à nos actes et nous devons lui montrer que nous sommes capables de construire un projet d'avenir pour elle où la responsabilité rime avec la volonté et où projet rime également avec la solidarité.

Je veux pour mon pays une génération qui ait envie de s'engager et qui soit en capacité de le faire. Une génération solidaire qui se mobilise pour une cause ou pour un idéal. C'est pourquoi comme j'ai eu l'occasion de le dire et comme indiqué dans mon programme, le soutien et l'accompagnement des associations et de la société civile sera au cœur de mon action.